

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 26

Artikel: Bizarreries des anciennes modes : les femmes de la Grèce et de Rome. - Les toilettes féminines sous Charles VI, Louis XI et Louis XIV. - Les couleurs à la mode. - Les bijoux de la Révolution de 1789. - La toquade des mathématiques. - Les teints pâles. ...

Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198225>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASSENSTEIN & VOGELER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 1^{re}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A Paris, en train de plaisir.

Deux trains de plaisir sont déjà partis de la Suisse romande, cet été, à destination de Paris. Malgré le prix extrêmement bas des billets, ils n'emmenaient pas des foules. Est-ce lassitude des expositions ? pense-t-on que tout n'est pas encore prêt sur les bords de la Seine ? ou bien est-on moins porté qu'autrefois à utiliser les trains de plaisir ? En 1889 et en 1878 surtout, ils avaient eu beaucoup de succès.

Je vois toujours les bousculades qui se produisaient il y a vingt-deux ans, en gare de Lausanne, quand retentissait l'appel des employés : « Les voyageurs pour Paris, en voiture ! » On prenait d'assaut le marchepied, on s'écrasait aux portières, le désir d'avoir la meilleure place, de se caser dans un angle, rendait agiles comme des singes de gros bons-hommes et de lourdes dames aux formes rebondissantes et envahissantes.

Adolescent entreprenant seul, pour la première fois, une expédition hors du pays natal, peu m'importaient les places d'angles et autres commodités relatives de ce convoi de plaisir : j'allais à Paris ! Cela suffisait à mon bonheur et, au lieu d'un bout de banquette de troisième classe, je me fusse contenté d'un coin dans un fourgon à bagages. A dire vrai, j'aurais gagné au change, car, serré entre de corpulents compagnons de voyage, ne pouvant pas étendre mes jambes, le couloir étant encombré de valises, j'étais, sans me l'avouer à moi-même, aussi mal installé que possible.

Notre train n'avait rien qui rappelât les grands express. Il mit, si je me souviens bien, un peu plus de dix-huit heures à nous transporter de Lausanne à la ville-lumière. Et cependant, le voyage ne nous parut long ni aux uns ni aux autres. Est-il besoin de le dire ? la glace avait été vite rompue entre les voyageurs. Nous n'étions pas encore à Eclépens que, sans qu'il eût été, besoin de présentations, nous nous connaissions tous et ne formions plus qu'une seule famille.

L'élément féminin était représenté par deux plantureuses Bernoises portant le costume national, bonnes filles qui ne savaient pas un traitre mot de français et qui n'en allaient pas moins bravement chercher une place à Paris. Un perpétuel fou-rire secouait leurs chaînes d'argent sur leur blanc corsage. Entre deux fusées de rires, elles nous chantaient des *lieds* populaires. Leur air de prédilection était celui de la *fleurette* (s' *Bluemli*). Nous avions fini par le savoir aussi bien qu'elles et nous en entonnions sentimentalement le refrain : *O Bluemli my, I möcht gern bi dir si* (O ma fleurette, que je voudrais être auprès de toi).

Aujourd'hui encore, je ne puis entendre cette ritournelle sans revoir en même temps les deux Bernoises, et avec elles deux ou trois riches campagnards du Gros-de-Vaud, un cordonnier de Savigny, trois garçons tonneliers tudesques venant de je ne sais où et engagés comme cavistes par une maison de vins à Bordeaux, tout le compartiment enfin.

Les tonneliers mangeaient, sur le pouce, du

pain et du lard cru. Avec cela, disaient-ils, pas besoin de descendre au buffet des gares pour vider des bouteilles ; le lard passe la soif. J'ai eu plus tard l'occasion d'expérimenter leur recette à la montagne : elle n'est pas mauvaise.

Ce n'était pas l'avis des représentants du Gros-de-Vaud. Mais eux n'éprouvaient pas la nécessité de se rendre dans les buffets ; ils avaient, dans leurs vastes poches, tout ce qu'il faut pour se désaltérer, et ils buvaient à même aux bouteilles pétillantes de petit vin blanc de chez nous. Pleins d'entrain au départ déjà, ils devinrent bientôt d'une gaite folle, amusant leur entourage de leurs saillies et des niches amicales qu'ils ne cessaient de se faire.

Chose qui nous frappa tous : à mesure que la joie devenait plus bruyante, le visage du cordonnier de Savigny s'assombrissait. Le pauvre homme semblait être sur des charbons ardents. Avions-nous affaire à un misanthrope ? Comme nous dépassions Fontainebleau, il se chargea lui-même de nous expliquer son cas.

— Mesdames et messieurs, dit-il, je vous demande la permission de me déchausser. Je n'y tiens plus.

Et, ayant enlevé ses bottines, il poursuivit : « Je suis cordonnier de mon état, et j'ai voulu me faire, pour aller à Paris, une paire de chaussures dignes de fouler le sol de cette grande ville. (Il parlait comme un livre.) Comme vous le voyez, ces bottines peuvent rivaliser avec les plus élégantes et les plus riches. Malheureusement, mes pieds n'étaient pas faits pour elles, et, comprimés dans leur fine pointe, ils ont souffert le martyre. Voilà où mène l'orgueil. »

Là-dessus, l'infortuné disciple de saint Crépin fourra tristement ses instruments de torture dans son sac de nuit et n'ouvrit plus la bouche, sauf pour refuser un morceau de lard que lui avait tendu un des tonneliers pour frotter ses extrémités endolories.

Que se passa-t-il ensuite dans notre compartiment ? Je l'ignore, car je m'étais endormi sur un des joyeux enfants du Gros-de-Vaud, qui charitablement m'avait invité à me servir de son dos en guise d'oreiller.

A Paris, dans le tumulte de la gare, je fus séparé soudain de mes compagnons d'excursion. Je pus cependant apercevoir encore le cordonnier de Savigny, toujours sans chaussures, sauter dans un fiacre, à la recherche, sans doute, de la boutique du premier confrère venu.

Un quart de siècle bientôt s'est écoulé depuis ce voyage en train de plaisir, les hasards de la vie ne m'ont jamais remis en présence de mes ambulantes connaissances, et cependant le souvenir de leurs physionomies et de leurs propos m'est resté très net. Je n'ai pas oublié non plus leurs bons procédés, cette cordialité spontanée qui est si rare chez les gens dits du monde, et ce paternel dos du Gros-de-Vaud où je dormis comme un bienheureux.

Des dos comme celui-là, trouvez-m'en donc en coupé de 1^{re} classe, et je m'engage à leur rimer une ode dans le *Conteur* !

V. F.

Bizarreries des anciennes modes.

Les femmes de la Grèce et de Rome. — Les toilettes féminines sous Charles VI, Louis XI et Louis XIV. — Les couleurs à la mode. — Les bijoux de la Révolution de 1789. — La toquade des mathématiques. — Les teints pâles. — La poudre pour les cheveux.

Beaucoup de gens estiment que les modes d'aujourd'hui introduisent des choses vraiment extravagantes dans la toilette des dames. Il peut sembler, en effet, que jamais on n'a poussé si loin ces parures, ces ornements qui, au dire des gens de goût, déparent, plus qu'ils ne les flattent, les gracieux dons de la nature.

Eh bien, on reste non moins ébahi quand on voit ce qu'étaient les modes dans l'antiquité, et même jusque vers la fin du XVIII^e siècle. La comparaison de ce qui se passait alors avec les modes d'aujourd'hui, nous oblige d'avouer que ces dernières n'ont rien d'exagéré.

Voici d'ailleurs ce que nous lisons à ce propos dans un ouvrage publié en 1813 :

« Parmi les moyens dont les femmes peuvent faire usage pour régner sur le cœur des hommes, on doit donner un rang distingué à la propreté.

» Il faut convenir que les Parisiennes sont à cet égard les premières femmes de l'Europe ; mais elles sont encore bien éloignées de la scrupuleuse délicatesse des Grecques et des Romaines. A Rome et à Athènes, les femmes ne pouvaient ni cracher ni se moucher en public. Une Grecque enrhumée était obligée de rester dans son appartement, comme une Parisienne qui a pris une médecine le matin.

» La femme qui se serait permise de cracher en public aurait été punie par le mépris ou le ridicule. Les fonctions du mouchoir paraissaient tellement indignes du beau sexe, que l'infraction de la bienséance sur ce point suffisait seule pour rompre une tendre union, brouiller des amants, désunir des époux.

» On trouve dans Juvénal un passage qui prouve que l'habitude de se moucher, même dans l'intérieur de la maison, était quelquefois une cause de séparation. Le poète nous représente un homme qui dépêche un esclave auprès de sa femme pour lui signifier son congé :

« Madame, faites votre paquet et retirez-vous ; vous ne plaisez plus à monsieur, vous vous mouchez à chaque instant. Sortez d'ici promptement et dépêchez. Nous attendons une autre femme dont le nez sera toujours sec. »

» Les Romains étaient si délicats que le mot éponge était chez eux un mot obscène ; il n'était point permis de le prononcer.

» Le vêtement des femmes, pendant le XII^e siècle, était une simple tunique serrée par une ceinture, un manteau et un voile. A la ceinture était suspendue une bourse, dont la forme ressemblait exactement à celle de nos ridicules, et dans laquelle les dames renfermaient leur argent. Sous Philippe-le-Bel, elles prirent la guimpe, qui depuis est restée aux religieuses. Sous Charles V, l'habillement des veuves ressemblait à celui des nonnes.

» Une princesse galante amena, sous le règne de Charles VI, la mode d'avoir les épaules et la gorge découvertes. On adopta des bonnets en forme de cornes ; on les porta si hautes et si larges, qu'il fallut agrandir les portes des appartements. C'est de ces cornes qu'est venu le nom de *cornettes*.

» Les manches des robes étaient déchiquetées et pendaient jusqu'à terre. On fortifia les chaperons par devant, avec des pièces de cuir et plusieurs cercles de baleine pour leur donner de la consistance ; c'était une espèce d'entonnoir dans lequel le buste des femmes se trouvait enfoncé. A cette même époque, commencèrent à se multiplier les bonnets en pain de sucre, auxquels on attachait un voile qui pendait plus ou moins bas, selon la qualité de la personne qui le portait. Ces bonnets s'appelaient *hennins* ; ils devinrent d'une hauteur si extravagante, qu'ils avaient quelquefois plus d'une aune de longueur.

» Comme on passe souvent d'une extrémité à l'autre, sous Louis XI, on adopta des bonnets si bas, et l'on aplatis tellement la coiffure, que les femmes semblaient avoir la tête rasée.

» Mais souvent l'amour de la nouveauté enfanta l'oubli des sentiments les plus doux.

» Ainsi, jadis, l'Opéra ayant été consumé par un incendie qui coûta la vie à une foule d'infortunés, on vit, quelques jours après, la couleur *feu-d'Opéra* devenir la couleur à la mode. On se parait du souvenir affreux d'hommes brûlés vivants !

» En 1789, les femmes portèrent des boucles d'oreilles et des bagues dans lesquelles elles avaient fait enchâsser des pierres de la Bastille. Elles appelaient cela des *bijoux à la constitution*.

» Avant cette époque, on les avait vues aller chercher la couleur de leurs rubans jusque dans les déjections d'un enfant royal. La couleur *caca-dauphin* orna toutes les parures, et ce mot que l'on retrace aujourd'hui avec répugnance, était sur les lèvres roses de toutes les coquettes.

» En 1666, la mode s'établit à la cour de Louis XIV d'étudier les mathématiques. Les dames ne parlaient plus que problèmes, théorèmes, équations, triangles, pentagones. Un pauvre jeune homme qui venait avec les plus jolis madrigaux était éconduit sans rémission, tandis qu'un vieux mathématicien chauve et édenté était comblé de caresses.

» Et qui croirait qu'il y eût un temps où la mode fut de se faire saigner à outrance ? On estimait alors les teints pâles et les airs languissants. — Ce sont les coquettes qui furent les premiers ministres de la mode. Qu'une jolie femme un peu célèbre ait les yeux bleus, les femmes aux yeux bruns n'oseront plus se montrer. Qui inventa la poudre pour les cheveux ? Une femme sans doute qui, de bonne heure, eut des cheveux blancs. Elle voulut que toutes les autres parussent vieilles, afin de déguiser chez elle les ravages du temps.

Les maris qui liront ce qui précède ne tarderont sans doute pas à redoubler d'aimables procédés envers leurs épouses, car chacun d'eux ne pourra s'empêcher de reconnaître que malgré ses chapeaux, où s'étagent à l'envi fleurs, plumes et rubans, leur toilette est convenable, même très modeste, comparée à celles qui exigeaient autrefois l'agrandissement des portes de la maison.

Songez donc un peu, messieurs, aux falbalas et aux excentricités inouïes de jadis !

Et vous, mesdames, estimez-vous heureuses aussi de n'être point exposées à être chassées du domicile conjugal pour avoir commis l'horrible faute de vous moucher !

Que seraient devenues, je vous prie, ces da-

mes de Rome et d'Athènes dont nous venons de parler, durant la grippe de l'hiver dernier, grippe qui débuteait ordinairement par un rhume de cerveau, alors qu'on n'entendait partout que des gens tousser, cracher et se moucher.

En résumé, nos aimables lectrices peuvent avoir la douce certitude que les toilettes féminines d'aujourd'hui ne justifient point les nombreuses critiques auxquelles elles sont en butte.

Vous serez d'accord avec moi, n'est-ce pas, mesdames ? L. M.

Le petit soulier de l'impératrice.

Sous le titre : *Une soirée aux Tuileries, pendant l'Exposition de 1867*, M. Frédéric Febvre publie dans le *Gaulois* un très spirituel et intéressant article sur une représentation théâtrale organisée par lui, au palais des Tuileries, sur la demande de l'empereur Napoléon III, et donnée à l'occasion de la présence à Paris de S. M. le roi de Prusse, du grand-duc de Mecklenbourg, du prince de Leuchtenberg, du comte de Bismarck et autres grands personnages.

Le spectacle consistait dans une charmante comédie en un acte, de M. E. Legouvé, et ayant pour titre : *A Deux de Jeu*, interprétée par M^{me} Arnould-Plessy, M^{lle} Tordens et M. Frédéric Febvre, l'auteur que nous citons, les trois de la Comédie-Française.

M. Febvre raconte comme suit un incident assez amusant qui suivit cette représentation :

Lorsque l'acte de M. Legouvé fut achevé, l'empereur s'était levé, et tout le monde, naturellement, avait imité son exemple...

Seule l'impératrice était demeurée à sa place, et ce ne fut qu'au bout de quelques instants, sur un regard de l'empereur, qu'on la vit se lever et quitter en boitant le salon de réception au bras du roi Guillaume.

C'est seulement en 1879, pendant une visite à Camden Place, que j'eus le mot de l'énigme.

Comme nous parlions de cette folle année de 1867, de ce Paris endiablé, affamé de plaisirs, de cette exposition honorée de la visite de toutes les têtes couronnées, l'impératrice, avec cette grâce exquise dont elle a conservé le secret, me fit l'aveu suivant :

« Cette date du 15 juin 1867 me remet en mémoire, me dit-elle, un des moments les plus critiques de ma vie... Ça toujours été pour moi une sensation agréable que celle de poser mes pieds, sans chaussures, sur un parquet me communiquant un sentiment de fraîcheur ; c'est une très mauvaise habitude dont je m'accuse et dont j'ai été, ce soir-là, justement punie.

Pendant votre petite comédie, j'avais été assez heureuse pour laisser glisser un de mes souliers de satin... J'avais réussi à le pousser sous mon fauteuil, quand je vis l'empereur se lever et se disposer à quitter le salon de réception ; immédiatement, je me mis à la recherche du fugitif... mais j'avais beau allonger, sous ma longue traîne, un pied investigateur... rien !... je ne sentais rien.

L'empereur me regardait, ne comprenant pas le motif qui me clouait à ma place. J'étais au supplice ! Enfin, je le sens... je l'attire à moi ce maudit petit soulier... Mais en le mettant, j'éprouve une vive douleur. Il y avait quelque chose dedans... je ne sais quoi, mais à coup sûr un objet qui me faisait boiter.

Au même moment, et comme je venais de prendre le bras du roi Guillaume, je vois une des grandes-duchesses qui se baissait, semblant chercher quelque chose... C'était, paraît-il, un magnifique pendant d'oreille, une perle splendide qui s'était détachée et était venue malencontreusement prendre place dans mon petit soulier.

Que faire ? Le garder plus longtemps était difficile, car ma boiterie commençait à être remarquée... Rendre la perle ? Mais alors, c'était avouer ma fâcheuse manie... Enfin, avec beaucoup de courage, la soirée s'acheva sans qu'on se doutât de rien ; le lendemain, je fis reporter le bijou maudit à la grande-duchesse, en lui faisant dire qu'il avait été retrouvé le lendemain matin, alors qu'on mettait en ordre le salon que nous occupions la veille...

Vous voyez, dit l'impératrice en achevant ce récit, que la situation de Cendrillon était moins critique que la mienne !

Onna lettra.

N'est pas lo tot que d'avai 'na balla man et dè bin savai grabottà su lo papai, faut sondzi à cein qu'on écrit et à quoui on écrit !

Quand on vouait on avocat àobin on notéro fèrè 'na comparuchon, on atto, àobin 'na lettra, vo brotton cein ein mein dè rein ; mà on a bio avai recordà, s'on brotte dinse trào rudo su lo papai, on pao bin soveint fèrè 'na mancartouche àobin derè dâi foutaises.

Lo mândzo dè R... et lo menistre dè V... étiont dou bons z'amis que s'étiont cognus dza quand recordàvant pè Lozena et, coumeint lè dou veladzo sont tot proutso, dè bio savai que fraternisàvant tant que poivant ; quand lo mândzo vegnâi à V..., ne manquâvè pas on iadzo dè passa à la tiura, kâ lo menistre avai adè pè lo fin fond dè la cava 'na têtse dè vilhès botolhiès po lè vesitès, et lo menistre, quand l'allavè pèrdzi à R..., medzivè tzi lo mândzo, l'étâi vice-renversa, quiet !

L'autre dzo, que lo mândzo avai prai sè cinquante, lo menistre sè peinsa dè l'âi bailli on cadeau, coumeint l'ont coutema dè fèrè pè la vela. Faillâi don trovâ oquî que l'âi fassè plliès ; mà l'étâi lo diabblio ! Lo menistre sè desâi : « Ne pu pas l'âi atsetâ onna seringue àobin on bistouri, mé mouzo que l'ein a dza prâo, pu, cein arâi trào pouéta façon ; onna tièce dè vessicatoires àobin on sa dè farna dè lin po fèrè dâi z'impliâttes, cein n'arâi pas lo fi non pllie ! baque ! mein vè l'âi envoyai caquihès botolhiès dè cé vin rodze qu'est su lo trabilliâ d'avau et que tràovè tant bon ! »

S'ein va don queri on panâi, fourrè lè botolhiès dedein, et sè peinsâ : « La serveinta àodrè cein portâ sta vèprâ, quand n'areint bu lo café et que l'arâ tot reduit ; mà mè faut vito l'âi envoyai on mot dè beliet pè la pousta po que l'aussè dévant midzo. »

Adon sè met à l'âi tortsi 'na lettra io complimeintavè son ami po sè cinquante et io l'âi soitavè on moué dè pratiquès et que pouessè onco vivrè quatro iadzo atant, pu bôtsivè la lettra ein l'âi desaint : « A l'occasion de ce bienheureux jour, permets-moi de t'envoyer ce soir, par ma servante, quelques bouteilles de Mâcon. »

Mâ quand l'eut écrit cé mot dè Mâcon, sè trovâvè à fin bas dâo folhiet et faillâi veri po poâi botzi la lettra ; adon, ein cè mîmo moment, ne faut-te pas que sa serveinte vignè rolhi à la porta po l'âi derè qu'on conseiller dè perrotte lo demandâvè défrou po oquî que pressâvè.

Tracè don vairè cein qu'ein irè, revint à la coaitè bôtsi la lettrè, et sè dépatzè d'allâ la bailli ào poustillon que modâvè dza po R...

Ora, vo z'arâi falliu ourè quinnès recafaîès lo mândzo a fé quand l'a reçu cé beliet, kâ lo menistre avai fe 'na mancartouche dâo tonaire ; l'avâi tot bounameint met tot amont dâo folhiet : « *sideration distinguée* », que cein fasâi don, ein l'aisaient la lettrè tot dâo long : « A l'occasion de ce bienheureux jour, permets-moi de t'envoyer ce soir, par ma servante, quelques bouteilles de Mâconsidération distinguée — ton dévoué, B, pasteur. »

Une rupture.

Je n'avais pas revu depuis plus d'un an mon ami Robert quand, la semaine dernière, me trouvant de passage à Lyon, je le rencontrai inopinément sur le trottoir de la rue de la République.

— Permetts-moi, lui dis-je après une cordiale poignée de main, de t'adresser mes plus sincères compliments.

— A quel propos ?

— Mais à propos de ton mariage.